



En partenariat avec ASKORIA

GRADE MASTER

Gouvernance des Solidarités Territoriales

.....

Formation initiale et continue

Alternance

Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

■ Objectifs de la formation

- > Élaborer des stratégies de développement des solidarités ;
- > Capitaliser des expériences et initiatives solidaires émergentes en actions concrètes ;
- > Coopérer pour soutenir les solidarités ;
- > Créer d'autres possibles par la conduite de projets de solidarités expérimentaux et innovants dans des logiques trans-professionnelles et transdisciplinaires ;
- > Conforter les pratiques professionnelles, notamment dans la construction et le pilotage d'actions de solidarités ;
- > Développer de nouvelles compétences d'action dans la manière d'envisager les réalités territoriales.

Responsables pédagogiques de la formation :

Mme Armelle de Guibert

Professeure associée à Sciences Po Rennes

M. Roland Janvier

Chercheur en sciences sociales chez ASKORIA

.....

Ce parcours de formation ambitionne de réunir l'ensemble des parties prenantes, acteurs et décideurs, qui inventent, produisent, réalisent et bénéficient des actions des solidarités. L'enjeu est de construire une démarche collective qui permet à chaque participant de redéfinir son rôle dans la construction des solidarités d'aujourd'hui et de demain. La formation s'arrimera donc sur trois piliers thématiques : les innovations solidaires, les coopérations solidaires, les territoires solidaires.

À travers une pédagogie de l'expérimentation qui repose sur la mise au travail des compétences des participants et sur des expériences immersives, le processus de formation vise la construction de communs tout en opérant un pas de côté. Il s'agit de se donner les repères nécessaires pour faire face aux complexités inhérentes aux situations individuelles et collectives concernées par les solidarités.

■ Enseignements et modalités d'évaluations

Le programme est structuré en 5 Unités d'Enseignement (UE) validant 60 ECTS :

- UE1 – Concevoir des projets solidaires dans les territoires
- UE2 – Capitaliser les expériences de solidarités en actes
- UE3 – Construire les coopérations dans les territoires
- UE4 – Développer une stratégie proactive participative
- UE5 – Certification finale

■ Débouchés

- > Accéder à des fonctions de dirigeant associatif, de postes à responsabilité dans l'administration territoriale des trois fonctions publiques. En ce sens, la formation s'inscrit dans un parcours de développement d'un projet professionnel personnel.
- > Créer une activité dans le champ de la facilitation des projets de l'ESS à la fois dans le cadre de l'intrapreneuriat ou de l'entrepreneuriat.

■ Admission

- > Candidats de Sciences Po Rennes : Vœux 4A
- > Candidat en mutualisation : Dossier de mutualisation
- > Candidats formation continue et étudiants externes : Sélection sur dossier puis entretien avec le responsable pédagogique

■ Coût de la formation

- > **8500 €** en formation continue

Prise en charge par l'employeur

- > **9200 €** en contrat d'apprentissage
 - > **9200 €** en contrat de professionnalisation
- Le coût de la formation n'est pas à charge de l'étudiant.**
Seule la CVEC (Contribution de vie étudiante et de campus) est à charge de l'étudiant en contrat d'apprentissage.
Pour les contrats d'apprentissage, le reste à charge pour l'employeur sera calculé en fonction du Référentiel unique des niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage de France Compétences en vigueur, ou à défaut celui du décret du N° 2019- 956 du 13 septembre 2019.

■ Modalités de formation

- > **Formation dispensée en alternance**
- > **455h** de formation de septembre à juillet
- > **Lieu de formation :**
Sciences Po Rennes, 104 boulevard de la Duchesse Anne, 35700 Rennes
ASKORIA, 2 Avenue du Bois Labbé, 35000 Rennes
- > **100% présentiel**
- > **Fiche RNCP :** 39136
Uniquement étudiants de Sciences Po
- Autres candidats, nous contacter
- > **Code UAI :** 0352317D

■ Publics visés

- > La formation est accessible aux candidats justifiant au moins d'un diplôme de niveau 6 (Licence, Maîtrise, ...).
- > Les candidatures des non-titulaires d'un Master 1 sont examinées selon la procédure de validation des acquis professionnels (VAP).
- > Une mobilité internationale antérieure (stage ou programme de mobilité étudiante) est

Contacts

Formation continue : formation.continue@sciencespo-rennes.fr

Alternance : alternance@sciencespo-rennes.fr

Accessibilité handicap : marta.iglesias@sciencespo-rennes.fr

